



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



L'Andra

en Meuse/Haute-Marne





Sommaire

L'Andra et les déchets radioactifs

04/05

L'Andra en Meuse/Haute-Marne, les grandes étapes de son implantation

06/09

L'Andra en Meuse/Haute-Marne, un pôle scientifique et technologique au service d'un projet industriel

10/13

L'Andra en Meuse/Haute-Marne, une agence impliquée dans le développement du territoire

14/17

L'Andra en Meuse/Haute-Marne, demain...

18/19



Laboratoire de recherche souterrain

Espace technologique

Écothèque

Édito

“

Implantée en Meuse et Haute-Marne depuis plus de 25 ans, l'Andra prépare le développement du projet Cigéo, solution de gestion sûre et définitive pour les déchets français les plus radioactifs et à vie longue, majoritairement issus des centrales nucléaires.



Le Centre de l'Andra en Meuse/Haute-Marne emploie plus de 350 personnes mobilisées pour des travaux et recherches nécessaires à la conception de Cigéo et à son implantation future dans le territoire.

Il est composé du Laboratoire de recherche souterrain, de l'Espace technologique où est présenté le projet Cigéo et de l'Écothèque qui, dans le cadre de l'Observatoire pérenne de l'environnement (OPE), a vocation à conserver, pendant au moins cent ans, les échantillons prélevés dans l'environnement.

Les équipes de l'Andra finalisent actuellement le dossier de demande d'autorisation de création du projet de centre de stockage. Des concertations sont engagées avec les acteurs locaux et la population sur des thématiques en lien avec le projet.

Au-delà de sa contribution au développement des deux départements par les emplois créés et les achats réalisés localement, l'Andra participe activement à la vie économique et socioculturelle du territoire.

Si le projet Cigéo est autorisé, le site deviendra un pôle industriel de recherche et d'enseignement de premier plan.

Emilia Huret

Cheffe du Centre
de Meuse/Haute-Marne

Patrice Torres

Directeur industriel
et des activités
du Grand Est

”



L'Andra et les déchets radioactifs

Chaque année, plusieurs dizaines de milliers de mètres cubes de déchets radioactifs sont produits en France par les différentes activités qui utilisent les propriétés de la radioactivité : la production d'électricité d'origine nucléaire, la recherche, la défense nationale, l'industrie, ou encore le secteur de la santé.

Aujourd'hui, les deux centres de stockage de l'Andra dans l'Aube permettent de gérer 90 % du volume des déchets radioactifs produits annuellement. Les 10 % restants ne peuvent pas, pour des raisons de sûreté, être stockés dans ces centres de surface.

Certains d'entre eux, les déchets dits de haute activité (HA) et de moyenne activité à vie longue (MA-VL) ont un niveau de radioactivité élevé et resteront dangereux plusieurs centaines de milliers d'années. Ils nécessitent la mise en œuvre d'une solution appropriée définie dans la Loi du 28 juin 2006 : le stockage réversible en couche géologique profonde.

□ L'ANDRA

L'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs est un établissement public chargé de concevoir et mettre en œuvre des solutions de gestion sûres pour l'ensemble des déchets radioactifs français afin de protéger les générations actuelles et futures des risques qu'ils présentent. Indépendante des producteurs de déchets radioactifs, l'Andra est placée sous la tutelle des ministères en charge de l'énergie, de l'environnement et de la recherche.

Plus de 700 collaborateurs sont répartis sur 5 sites :

- **le siège social** à Châtenay-Malabry en Île-de-France ;
- **les deux Centres industriels de l'Andra** dans l'Aube (10) : le Centre de stockage de l'Aube (CSA) situé sur les communes de Soullaines-Dhuys, Ville-aux-Bois et Épothémont et le Centre industriel de regroupement, d'entreposage et de stockage (Cires) sur les communes de Morvilliers et La Chaise ;

- **le Centre de stockage de la Manche** (CSM) situé sur la commune de Digulleville (50) ;
- **le Centre de Meuse/Haute-Marne** (CMHM) comprenant le Laboratoire de recherche souterrain et l'Écothèque situés sur la commune de Bure dans la Meuse (55) et l'Espace technologique sur la commune de Saudron en Haute-Marne (52).



□ LES DÉCHETS RADIOACTIFS

Les déchets radioactifs sont des substances pour lesquelles aucune utilisation ultérieure n'est prévue ou envisagée. Ils contiennent des atomes radioactifs (radionucléides) tels que le césium, l'uranium, l'iode, le cobalt, le radium, le tritium, etc. La durée et l'intensité de leur radioactivité est variable en fonction du type de déchets.

À fin 2022, 1 790 000 m³ de déchets radioactifs étaient produits en France.

□ LA CLASSIFICATION DES DÉCHETS RADIOACTIFS

En France, les déchets radioactifs sont classés en 5 catégories : les déchets de haute activité (HA), les déchets de moyenne activité à vie longue (MA-VL), les déchets de faible activité à vie longue (FA-VL), les déchets de faible et moyenne activité, principalement à vie courte (FMA-VC) et les déchets de très faible activité (TFA).

Cette classification repose sur de nombreux critères et, notamment, sur le niveau de radioactivité des déchets et leur durée de vie.

Les volumes de déchets HA et MA-VL

qui pourraient être stockés dans Cigéo sont estimés à environ :

- 10 000 m³ pour les déchets HA ;
- 73 000 m³ pour les déchets MA-VL.

Ces déchets représentent moins de 3 % du volume total des déchets liés au fonctionnement et au démantèlement à venir du parc électronucléaire français actuel, mais ils concentrent 99 % de leur radioactivité.

1 Colis MA-VL dans leur conteneur de stockage en béton

2 Colis HA

Le stockage profond

Le principe du stockage profond consiste à isoler les déchets radioactifs de l'homme et de l'environnement sur de grandes échelles de temps, dans des couches de roche situées à plusieurs centaines de mètres de profondeur qui servent de barrière naturelle afin que la sûreté à long terme soit assurée de manière passive, sans dépendre d'actions humaines et sans représenter une charge pour les générations futures.



Le saviez-vous ?

40 % des déchets HA et 60 % des déchets MA-VL destinés à Cigéo sont déjà produits.

2





L'Andra en Meuse/Haute-Marne, les grandes étapes de son implantation

□ UNE PREMIÈRE LOI CRÉE L'ANDRA

Le 30 décembre 1991, une loi relative aux recherches sur la gestion des déchets radioactifs est votée au Parlement. C'est la naissance de l'Andra en tant qu'établissement public. Elle a la charge de mener des études sur le stockage profond des déchets HA et MA-VL, notamment en créant des laboratoires de recherche souterrains. Dans ce but, l'Andra a étudié de 1994 à 1996 la géologie des départements français qui étaient candidats à l'implantation d'un laboratoire dédié à ces recherches. Quatre sites ayant manifesté leur intérêt ont été retenus sur la base de critères géologiques : trois concernant une couche argileuse (dans le Gard, la Meuse et la Haute-Marne), un concernant un massif granitique (dans la Vienne). L'ensemble des résultats a montré que la géologie des sites de la Meuse et de la Haute-Marne, fusionnés en un seul en raison de la continuité de la couche argileuse étudiée, était particulièrement favorable.

Fin 1998, le Gouvernement annonce que le site de Meuse/Haute-Marne est retenu pour implanter un laboratoire de recherche souterrain, le site du Gard ayant été écarté et celui de la Vienne jugé peu probant.

□ 2000 : DÉBUT DE LA CONSTRUCTION DU LABORATOIRE DE RECHERCHE SOUTERRAIN

Les investigations géologiques réalisées à la limite des départements de la Meuse et de la Haute-Marne ont confirmé l'intérêt d'une couche de roche argileuse, l'argilite, datée du Callovo-Oxfordien, stable depuis 160 millions d'années et homogène, d'une épaisseur de 130 mètres, et située à environ 500 mètres de profondeur.

Après une enquête publique, l'Andra a reçu en 1999 l'autorisation de construire et d'exploiter le Laboratoire de recherche souterrain sur la commune de Bure, dans le département de la Meuse. Le creusement des puits du Laboratoire a débuté en 2000.

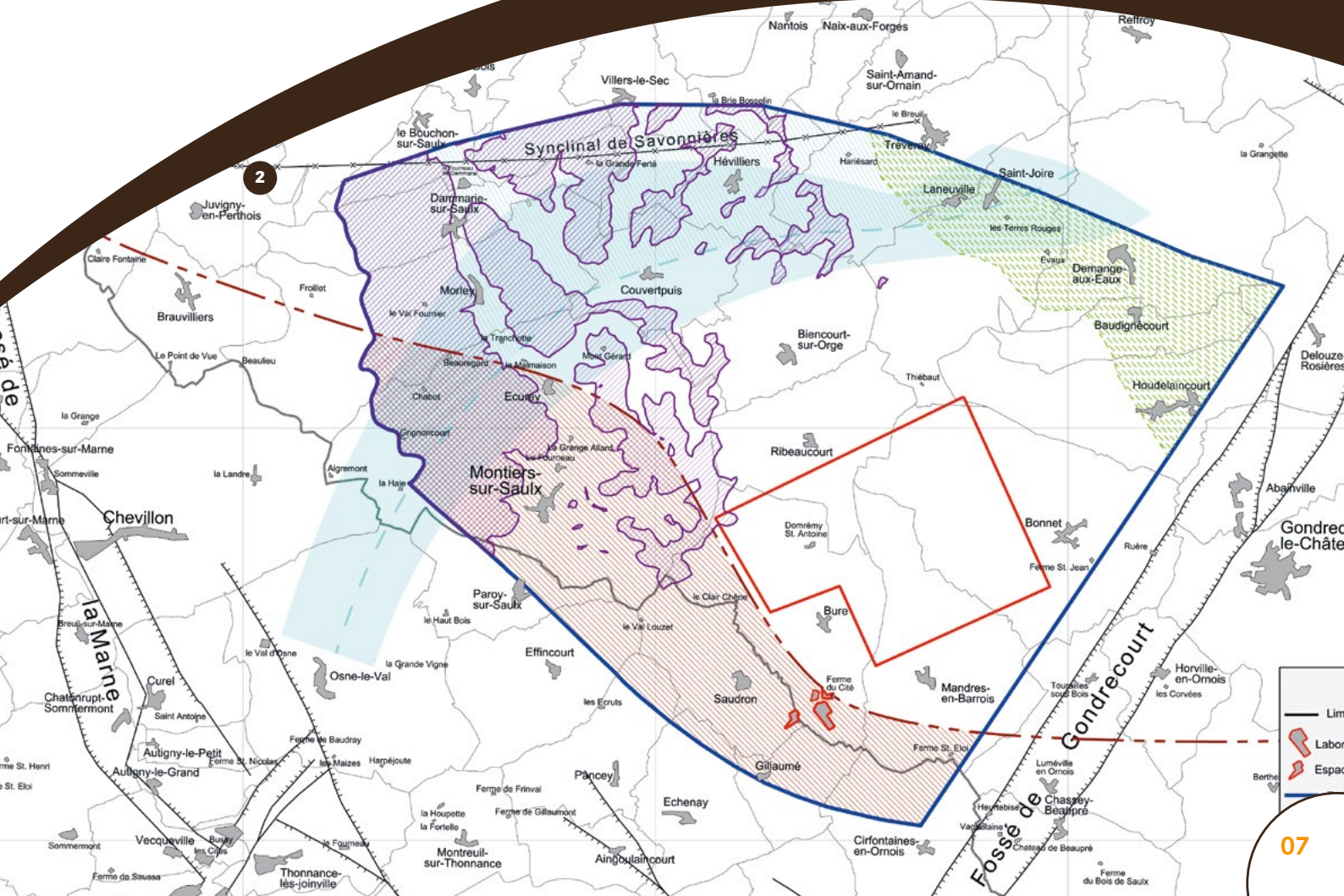
- 1 Le carreau de fonçage du Laboratoire de recherche souterrain en février 2001
- 2 Carte Zone de transposition (tracé bleu) et Zira (tracé rouge)
- 3 Vue aérienne du Laboratoire en octobre 2002



DES RECHERCHES QUI ONT PORTÉ LEURS FRUITS

Les études conduites par l'Andra, notamment depuis la surface ou dans les galeries du Laboratoire de recherche souterrain, lui ont permis de démontrer la faisabilité et la sûreté d'un stockage profond dans le secteur étudié.

Les résultats transmis au Gouvernement dans un rapport intitulé Dossier 2005, ont permis en particulier de délimiter une zone de 250 km², dite « **Zone de transposition** », autour du Laboratoire, au sein de laquelle les caractéristiques de la couche géologique susceptible d'accueillir les colis de déchets sont similaires à celles observées dans le Laboratoire. L'évaluation de ce Dossier par la Commission nationale d'évaluation (CNE) et l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) confirme les résultats de l'Andra.



L'Andra en Meuse/Haute-Marne, les grandes étapes de son implantation

□ EN 2006, À L'ISSUE D'UN DÉBAT PUBLIC SUR LA GESTION DES DÉCHETS RADIOACTIFS EN FRANCE, UNE DEUXIÈME LOI ENTÉRINE LE CHOIX DU STOCKAGE PROFOND.

Sur la base des résultats des recherches, de leur évaluation et d'un premier débat public, la loi relative à la gestion durable des matières et déchets radioactifs, votée le 26 juin 2006, retient le stockage profond comme solution de référence pour la gestion à long terme des déchets HA et MA-VL.

À la suite de cette décision, l'Andra est chargée de poursuivre ses études pour concevoir et implanter un centre de stockage profond. La loi charge également l'Andra de piloter les études sur l'entreposage et d'en assurer la coordination avec celles sur le stockage profond, dans une optique de complémentarité. Elle décide également de poursuivre les études sur la séparation/transmutation confiées au CEA.

□ EN 2009, AU SEIN DE LA ZONE DE TRANSPOSITION, L'ANDRA PROPOSE UNE ZONE SOUTERRAINE DE 30 KM², DITE « ZONE D'INTÉRÊT POUR LA RECONNAISSANCE APPROFONDIE » (ZIRA), pour poursuivre les études relatives à l'implantation du Centre de stockage. Après avis de l'Autorité de sûreté nucléaire, de la Commission nationale d'évaluation et consultation des élus et du Comité local d'information et de suivi (Clis), le gouvernement valide la ZIRA et autorise l'Andra à conduire de nouvelles investigations géologiques.



Visite virtuelle du Laboratoire de recherche souterrain :
meusehautemarne.andra.fr/mini-sites/visite-virtuelle

Espace concertation :
concertation.andra.fr



1 Concertation sur le thème du cycle de l'eau du projet Cigéo

2 Creusement d'une alvéole HA

3 Suivi d'une expérimentation

4 Conférence de presse du lancement du débat public en avril 2013

□ LE PROJET PREND LE NOM DE CIGÉO ET ENTRE DANS SA PHASE DE CONCEPTION INDUSTRIELLE EN 2010. La même année, après enquête publique, l'Andra obtient l'autorisation de poursuivre l'exploitation du Laboratoire de recherche souterrain jusqu'en 2030.

Les études de conception conduisent, fin 2012, à l'esquisse industrielle du projet qui est soumis au débat public.



- **EN 2014, L'ANDRA PRÉSENTE LES SUITES DONNÉES AU PROJET CIGÉO À L'ISSUE DU DÉBAT PUBLIC.** Pour tenir compte des avis et attentes exprimés pendant le débat par le public et par ses évaluateurs, pour conserver l'approche par étapes initiée par la Loi de 1991, l'Agence décide de poursuivre Cigéo en y apportant 4 évolutions, en précisant sa position sur la réversibilité et en prenant des engagements sur la sûreté du stockage, le développement du territoire et la maîtrise des coûts du projet.
- **LA LOI N° 2016-1015 DU 25 JUILLET 2016 DÉFINIT LA RÉVERSIBILITÉ DU STOCKAGE, OFFRANT DES CHOIX OUVERTS EN TERMES TECHNIQUES** comme en matière de gouvernance pour les générations futures qui auront à exploiter le stockage pendant plus de 100 ans.

- **EN 2018, L'ANDRA LANCE UNE NOUVELLE PHASE DE CONCERTATION POST-DÉBAT PUBLIC AVEC LES ACTEURS DU TERRITOIRE** sur des sujets en lien avec l'insertion environnementale et territoriale de Cigéo. Les thématiques du cycle de l'eau, de l'énergie, des infrastructures de transport, de l'aménagement et du cadre de vie sont abordées sous forme d'ateliers et de visites sur le terrain. Les avis et contributions des participants sont pris en compte par l'Andra pour l'avancée de Cigéo.
- **EN 2022, LE PROJET CIGÉO EST DÉCLARÉ D'UTILITÉ PUBLIQUE (DUP) PAR LE GOUVERNEMENT.** Après une instruction par les services de l'État, un avis de l'Autorité environnementale, ainsi que des 24 collectivités territoriales concernées par le projet, la demande de DUP avait fait l'objet d'une enquête publique en 2021. Celle-ci avait recueilli 4 150 contributions et reçu un avis favorable sans réserve de la commission d'enquête, assorti de cinq recommandations.

- **LE 16 JANVIER 2023, L'ANDRA A DÉPOSÉ LE DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION DE CRÉATION (DAC) DE CIGÉO.** Cet important volume d'environ 10 000 pages, élaboré par les équipes de l'Andra, comprend 23 pièces dont la version préliminaire du rapport de sûreté de l'installation. Il est actuellement instruit par l'Autorité de sûreté du nucléaire.





L'Andra en Meuse/Haute-Marne, un pôle scientifique et technologique au service d'un projet industriel

□ LE LABORATOIRE DE RECHERCHE SOUTERRAIN, UN OUTIL UNIQUE

Le Laboratoire est un outil de recherche unique en France : implanté à 490 mètres de profondeur, il permet de mener des travaux scientifiques et technologiques directement au sein de la couche d'argilite du Callovo-Oxfordien.

Les installations souterraines du Laboratoire sont composées :

- **de deux puits** de 5 et 4 mètres de diamètre utile, creusés respectivement jusqu'à 508 et 503 mètres de profondeur, qui assurent la liaison entre les installations souterraines et la surface ;
- **d'une galerie expérimentale** longue de 41 mètres dans la partie supérieure de la couche d'argilite, à 445 mètres de profondeur, pour des observations et des mesures ;
- **d'un réseau de plus de 2 000 mètres de galeries** situé à - 490 mètres, au milieu de la couche argileuse.

Les études menées par l'Andra au sein du Laboratoire reposent notamment sur la mise en place d'expérimentations scientifiques, en collaboration avec de nombreux partenaires, et sur la réalisation d'essais technologiques, directement au cœur de la roche.

Le saviez-vous ?

Le Laboratoire comprend plus de **1 000 mètres de démonstrateurs d'alvéoles** pour les déchets de haute activité (HA).

- 1 Engin de chantier dans une galerie du Laboratoire de recherche souterrain
- 2 Plan des galeries du Laboratoire
- 3 Espace technologique



□ L'ESPACE TECHNOLOGIQUE, AU CŒUR DES ÉTUDES INDUSTRIELLES

L'Espace technologique est un lieu d'expérimentations et d'information de 4 000 m² destiné à présenter le projet Cigéo à travers des expositions, des maquettes et des prototypes industriels susceptibles d'être mis en œuvre dans le futur centre de stockage profond.

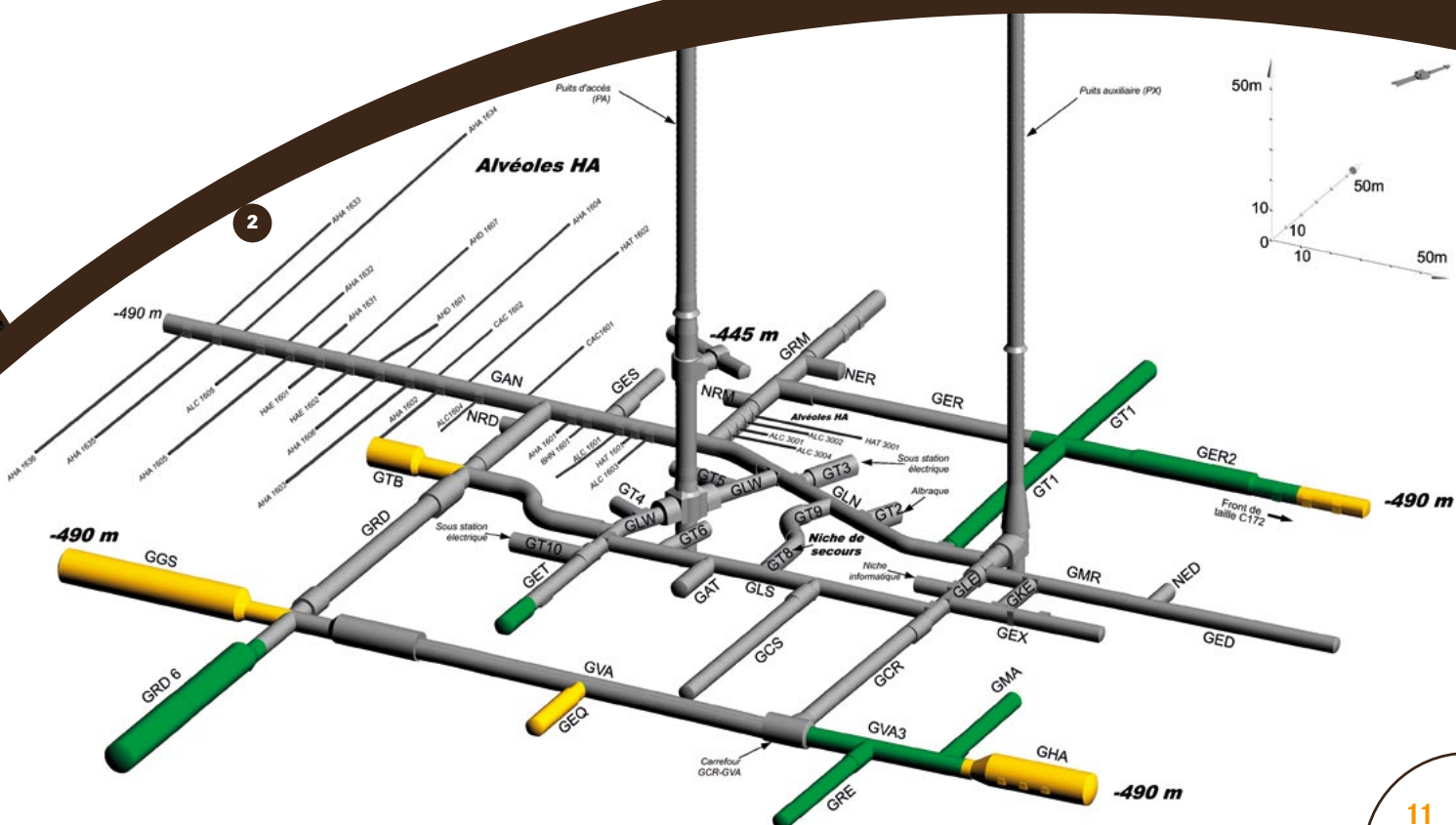
□ LA CAROTHÈQUE

À Gondrecourt-le-Château, dans un bâtiment de 7 000 m², sont conservées les carottes géologiques collectées lors des campagnes de forages menées dans le sous-sol français pour y rechercher des terrains favorables au stockage de déchets radioactifs : roches argileuses de l'Aube, de l'Aisne, et du Gard, granites de la Vienne, et puis les grès, calcaires, marnes et argiles de Meuse et de Haute-Marne. Tous ces échantillons demeurent une source d'informations régulièrement consultée par les experts en Sciences de la Terre.



Le saviez-vous ?

Destiné aux études scientifiques et techniques menées dans le cadre du projet de stockage, **le Laboratoire de recherche souterrain ne contient pas de déchets radioactifs** et, conformément au décret d'autorisation, **aucun déchet ne pourra y être stocké.**



L'Andra en Meuse/Haute-Marne, un pôle scientifique et technologique au service d'un projet industriel

□ L'OBSERVATOIRE PÉRENNE DE L'ENVIRONNEMENT (OPE), SES STATIONS DE MESURE ET SON ÉCOTHÈQUE

En 2007, l'Andra a mis en place un Observatoire pérenne de l'environnement (OPE). L'OPE a pour objectif de dresser un état initial de l'environnement actuel du futur stockage, puis de suivre son évolution pendant la construction de Cigéo et toute sa durée d'exploitation, au-delà de la surveillance réglementaire de l'environnement. Il s'agit d'un dispositif exceptionnel en regard de la durée d'exploitation et du caractère hors norme de Cigéo.

La définition de l'OPE et des dispositifs et protocoles de mesure, a été menée en collaboration avec des organismes scientifiques experts reconnus dans leurs domaines (Inrae, ATMO GrandEst, etc.); ces organismes sont, pour beaucoup, chargés de réaliser les mesures et analyses.

Le territoire étudié par l'OPE couvre une surface de 900 km², autour des actuelles installations de l'Andra en Meuse/Haute-Marne. Au sein de cette zone, des études plus détaillées sont menées sur un secteur de référence d'environ 240 km² qui englobe la zone proposée par l'Andra pour l'implantation de Cigéo.

Pour définir l'état initial de l'environnement puis suivre son évolution, **les différents milieux naturels sont suivis grâce à :**

- des stations d'observation,
- des prélèvements réguliers,
- des images satellites.



1 L'Écothèque

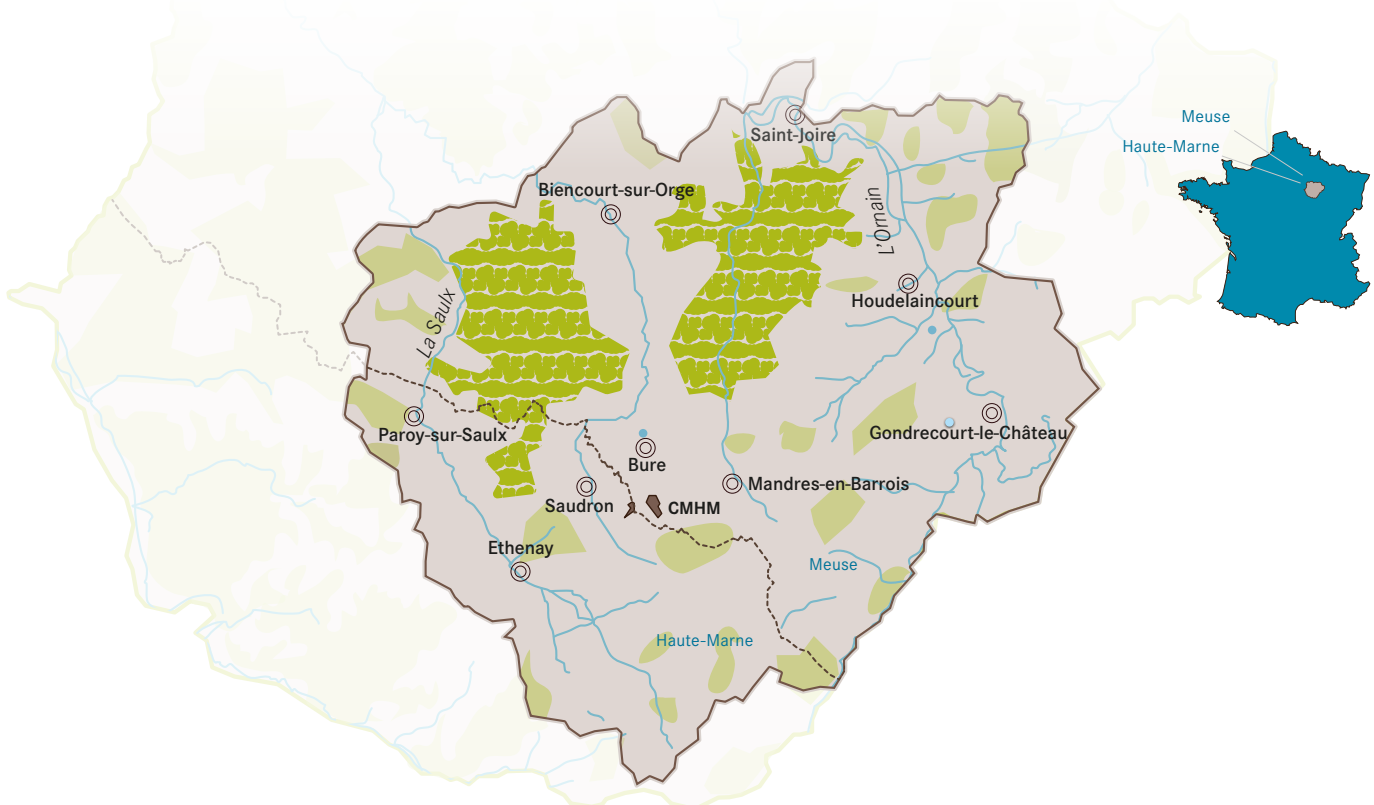
2 Manipulation dans une cuve de cryogénie

3 Une station d'observation en forêt de Montiers-sur-Saulx

□ **DEPUIS 2014, L'ANDRA DISPOSE, À BURE, D'UNE ÉCOTHÈQUE.**

Ce bâtiment de haute technologie est conçu et équipé pour la préparation et la conservation, sur le long terme, des échantillons prélevés dans le cadre de l'Observatoire pérenne de l'environnement. L'Écothèque permettra ainsi de garder la mémoire de l'environnement autour de Cigéo durant toute sa durée d'exploitation d'environ un siècle.

Au rez-de-chaussée de l'Écothèque, un espace d'accueil du public invite à l'observation et à la compréhension de l'environnement, et permet de découvrir les salles de préparation et de conservation des échantillons.



Le saviez-vous ?

L'ensemble des réseaux de l'OPE comprend **23 stations** et **3 392 points de suivi**. Ils permettent de constituer environ **730 000 entrées environnementales** qui sont gérées par **une base de données** (Géosciences).



L'Andra en Meuse/Haute-Marne, une agence impliquée dans le développement du territoire

Une présence locale forte et dynamique pour la Meuse et la Haute-Marne

□ LES EMPLOIS ET LA FORMATION

Les activités de l'Andra en Meuse/Haute-Marne ont créé 375 emplois directs (175 collaborateurs Andra et 200 prestataires au 31/12/2021) et contribuent à la création d'emplois indirects, notamment auprès de ses fournisseurs ou prestataires régionaux.

L'Andra s'implique également dans la formation des jeunes grâce à des conventions de partenariat passées avec les universités de la région Grand Est ainsi que les lycées professionnels locaux. Elle accueille également des étudiants en formation, en alternance ou en stage et soutient des thèses de doctorat dont les sujets ont un lien avec ses activités.

**20 MILLIONS D'EUROS
d'achats locaux* réalisés en 2022**

**417 ENTREPRISES LOCALES
honnorent au moins chaque année
une commande Andra**

**1 597 COMMANDES PASSÉES
aux entreprises locales en 2022**

* Un achat local est un achat réalisé dans les départements de la Haute-Marne, de la Meuse, de l'Aube ou de la Manche.

□ LES ACHATS LOCAUX

Depuis plusieurs années, l'Andra organise avec l'association Energic ST 52/55 (regroupement d'entreprises dans le domaine des énergies et du BTP) une rencontre annuelle avec les PME locales afin de leur permettre de se familiariser avec ses exigences et ses procédures d'achat, ainsi que de se préparer à ses marchés futurs.



2



1 Journée « Achetons local »

2 Visite d'étudiants de l'école supérieure de biologie-biochimie de Lyon à l'Écothèque

3 Archives nationales d'EDF à Bure

3



?

Le savez-vous

Selon les estimations de l'Andra, jusqu'à **2 000 personnes** travailleront à la construction initiale de Cigéo. Ensuite, pendant la phase d'exploitation et de construction progressive, les effectifs se stabiliseront autour de **500/600 personnes**.

L'accompagnement économique du territoire

En contrepartie d'un projet d'intérêt national, l'article L. 542-11 du code de l'environnement (issu de la loi du 28 juin 2006) demande aux entreprises générant des déchets radioactifs (EDF, Orano et le CEA) de contribuer au financement d'un Groupement d'intérêt public (GIP) dans chaque département. À ce titre, le GIP Haute-Marne et le GIP Objectif Meuse reçoivent chaque année la somme d'environ 30 M€.

Au-delà de ces obligations financières, les producteurs de déchets se sont engagés dans des partenariats durables avec l'ensemble des acteurs de Meuse et de Haute-Marne, au service du développement de ce territoire. Ils y réalisent des investissements directs à caractère industriel ou de service comme la création d'installations : plateforme EDF à Velaines et à Saint-Dizier, bâtiments d'archives nationales EDF à Bure et d'Orano à Houdelaincourt, projet Syndièse du CEA à Saudron. Prochainement EDF inaugurera également une nouvelle plateforme de stockage à Tronville-en-Barrois qui viendra compléter la plateforme de Velaines. Ce site sera essentiel aux approvisionnements du parc nucléaire.

Les producteurs de déchets viennent également en appui aux entreprises locales pour spécialiser leur savoir-faire dans le secteur de l'énergie et leur permettre de développer leur activité auprès des exploitants nucléaires. Ils mènent également des actions en faveur de la maîtrise de la demande d'énergie et s'impliquent dans la formation des jeunes.

L'Andra en Meuse/Haute-Marne, une agence impliquée dans le développement du territoire

UN PÔLE DE TOURISME INDUSTRIEL ET SCIENTIFIQUE

Avec plus de 10 000 visiteurs par an (hors période Covid), le CMHM est devenu un pôle d'intérêt touristique important pour le territoire.

Des visites ont lieu toute l'année et des opérations portes ouvertes et galeries ouvertes sont organisées plusieurs fois par an pour permettre aux populations locales de visiter le Laboratoire de recherche souterrain et d'échanger avec les salariés de l'Andra (renseignements au 03 29 75 53 73 ou par courriel à l'adresse visite.55.52@andra.fr).

De nombreuses délégations étrangères s'intéressent également aux activités du CMHM et au projet Cigéo.

UN ACTEUR DE LA DIFFUSION DE LA CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

La diffusion de la culture scientifique et technique figure parmi les missions de l'Andra.

C'est à ce titre qu'elle conçoit des expositions et des animations qui sont proposées aux scolaires et au grand public. Ainsi, l'Andra présente régulièrement dans ses bâtiments d'accueil du public des expositions et des animations scientifiques et culturelles gratuites, accessibles à tous.

- 1 Restitution graphique des travaux de la première résidence co-organisée par le Signe et l'Andra
- 2 Exposition « Voyage dans le système solaire et au-delà » (2020)
- 3 Visite virtuelle du Laboratoire de recherche souterrain de l'Andra
- 4 Journée portes ouvertes en septembre 2021



□ UN SOUTIEN ACTIF AU TISSU ASSOCIATIF LOCAL

Grâce au parrainage de manifestations et de projets, l'Andra contribue chaque année au dynamisme de la vie sociale et culturelle en Meuse et en Haute-Marne.

L'Agence a adopté une charte des parrainages ayant pour objectif de soutenir les initiatives locales. Les manifestations ou projets doivent s'inscrire dans cinq domaines qui concernent la valorisation et la diffusion de la culture scientifique et technique, l'environnement et la découverte de la nature, la mémoire et la sauvegarde du patrimoine, la solidarité entre les générations et enfin l'action citoyenne locale.

Chaque année, une centaine de projets sont parrainés par l'Andra pour un montant de 150 000 € environ.





L'Andra en Meuse/Haute-Marne, demain...

La décision de lancer la construction de Cigéo interviendra après un processus qui démarrera lorsque l'Andra aura déposé sa demande d'autorisation de création, en 2023. Ce processus comprendra notamment l'évaluation de la demande d'autorisation de création par l'Autorité de sûreté nucléaire et la Commission nationale d'évaluation, l'avis des collectivités territoriales directement concernées, et une enquête publique. Si Cigéo est autorisé, les travaux de construction pourraient débuter quelques années plus tard.

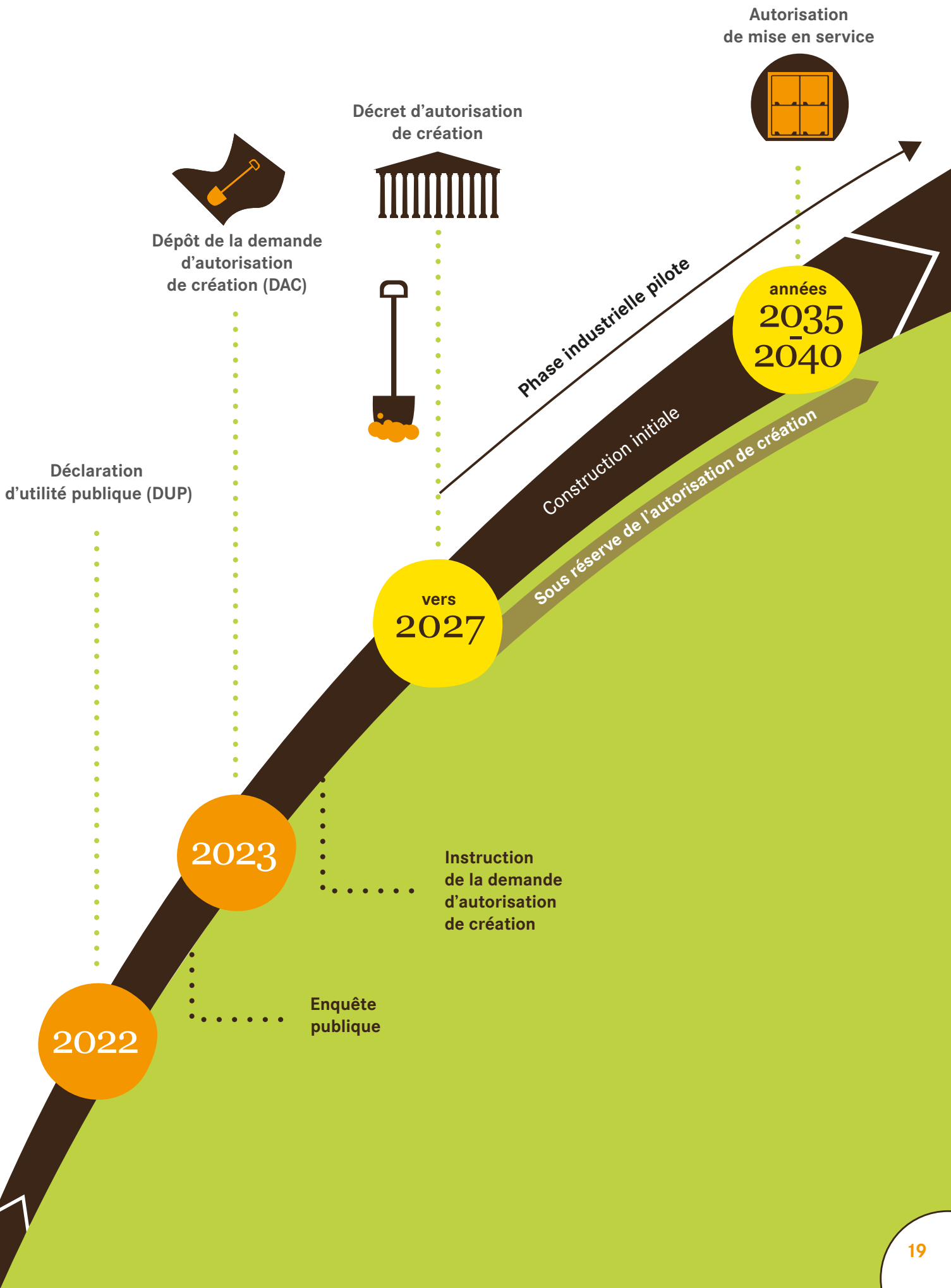
□ UN ACCÉLÉRATEUR POUR LE DÉVELOPPEMENT LOCAL

L'implantation d'un projet industriel de l'ampleur de Cigéo nécessite de préparer son territoire d'accueil. Outre l'aménagement des infrastructures nécessaires à sa construction et à son exploitation (transport, eau, électricité, gaz, réseau numérique, etc.), un cadre stratégique doit être mis en place en ce qui concerne l'emploi, le développement économique et l'attractivité du territoire pour l'accueil de nouveaux ménages.

En octobre 2019, 24 signataires - État, collectivités locales, Groupements d'intérêt public (GIP), opérateurs et chambres consulaires - se sont engagés dans un Projet de développement du territoire (PDT) pour l'accompagnement de Cigéo. Voulu par l'État, le PDT vise à créer autour de Cigéo, un environnement propice à la réussite du projet, au dynamisme du territoire et à la qualité de vie des habitants grâce à 64 projets concrets, dont 38 à réaliser sur la période 2020-2024, représentant plus de 500 millions d'euros de financements prévisionnels.

□ UN PÔLE DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE EXCEPTIONNEL

Les infrastructures de recherche de l'Andra en Meuse et en Haute-Marne (Laboratoire de recherche souterrain, Observatoire pérenne de l'environnement, Écothèque, Espace technologique) constituent un pôle unique et exceptionnel de recherche scientifique, en France et à l'international. Le Laboratoire et l'OPE forment l'ensemble SOMET, « Structure pour l'observation et la mémoire de l'environnement et de la Terre », qui a été labellisé « Infrastructure de Recherche » par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. L'Andra ouvre ces infrastructures à des travaux de recherche multidisciplinaire, hors du domaine de la gestion des déchets radioactifs. Ces infrastructures constituent des outils remarquables pour la formation supérieure, en permettant leur accès à des étudiants dans les disciplines relevant notamment des sciences de la terre et de l'environnement, mais également de la métrologie, des travaux souterrains et des sciences humaines et sociales. C'est dans ce cadre qu'a été mis en place le PoCES, Pôle de compétence en environnement souterrain, piloté par l'École des mines et l'École supérieure de géologie de Nancy et dont l'Andra est partenaire avec le GIP Objectif Meuse: un pôle de compétence unique proposant des formations continues adaptées aux spécificités de l'environnement souterrain.



Le Centre de Meuse/Haute-Marne se visite!

Contactez le service communication
du Centre de Meuse/Haute-Marne au

0805 107 907
(numéro gratuit)

ou par courriel à l'adresse
info.meusehautemarne@andra.fr


@Andra_CMHM



AGENCE NATIONALE POUR LA GESTION
DES DÉCHETS RADIOACTIFS
Centre de Meuse/Haute-Marne
Route départementale 960
BP9
55290 Bure
www.andra.fr

